

évêque de Boulogne, qu'il a consulté dans ses voyages, en désire le succès, « mais sans l'espérer ». Il entretient une correspondance suivie avec Consalvi, Galeffi. En un mot, il nous apparaît comme l'excitateur universel, le moteur de tous les projets, et comme le Pierre l'Ermitte de la coalition. Pie VI, dans sa sagesse, calma ce beau feu et déclara « sa résolution irrévocable d'attendre au pied du crucifix l'ennemi venant au nom de la Révolution ». On a trop reproché, disait-il, à la papauté, son ingérence dans la querelle des rois et des peuples, pour que le Saint-Siège vienne fournir matière à des blâmes inconsidérés ou à des représailles coupables. Le Pape n'a ni à ordonner ni à prêcher aucune guerre, même juste ; il ne lui reste qu'à en subir les conséquences. Ces réflexions, transmises à l'évêque d'Arras par M. de Bernis, étaient une douche qui ne calma pas longtemps son humeur militante. Nous le voyons, en 1795, invité par un officier général de l'armée de Condé à presser Louis XVIII de secouer la torpeur de Vérone. Nous lisons dans ces documents cette phrase remarquable : « S'ils avaient le bon esprit (les républicains) d'établir un gouvernement seulement tolérable, le peuple, qui ne soupire qu'après la paix et du pain, s'embarrasserait fort peu entre les mains de qui résiderait la souveraine puissance, si elle lui procurait le repos qui lui est nécessaire. »

A Vérone, le maréchal de Castries boude devant l'importance prise par l'évêque d'Arras ; le Régent le remplace par le duc de La Vauguyon. Conzié nous fait part dans ses dépêches de son activité et de son importance auprès des princes. « Je prévois, écrit-il en mars 1796, que mon départ de Vérone sera prochain. Je suis encore incertain si je me dirigerai par Hambourg et Altona sur l'Angleterre pour rejoindre Monsieur, comte d'Artois, ou si je me rendrai préalablement près de M. le prince de Condé, ainsi que notre roi paraît le désirer. » C'est ce dernier plan

qui est adopté. Conzié envoie des dépêches du « quartier général de S. A. S. M^{sr} le prince de Condé à Riegel ¹ ». Mais il ne peut tenir en place. Le voilà en route pour l'Angleterre, après s'être assuré que telle corvette anglaise ou russe est prête à protéger les passagers contre les tentatives des corsaires. Car il s'agit de conserver un grand ministre à la royauté.

Montlosier, en arrivant à Londres, y trouve le comte d'Artois avec son homme de confiance, l'évêque d'Arras, « qui n'était pas constitutionnel du tout ». Il nous le montre plus tard terriblement alarmé des bruits de paix entre l'Angleterre et le Directoire, ce qui consolide la République et anéantit les espérances de l'émigration ; il nous décrit l'indignation de Conzié contre les émigrés qui n'avaient pas la patience d'attendre la contre-révolution. Malouet rencontre également à Londres l'évêque d'Arras qu'il traite d'aristocrate ardent et absurde, tout comme le baron de Breteuil. Il raconte la négociation dont Conzié voulait charger La Tour-du-Pin, rentrant en France, auprès de Bonaparte et de Talleyrand ². Rien n'arrête la persévérance ni les machinations de l'évêque d'Arras. Il est prêt à abandonner à Catherine, pour prix de son con-

1. Dépêche de Vérone, 5 mars 1796. Dépêche de Riegel, 13 avril 1796. Archives aff. étr., fonds français, vol. 589, pièces 39 et 72. — Conzié fait tant de voyages, et si précipitamment, que dans une lettre il se plaint d'avoir égaré « un grand portefeuille noir rempli de papiers ».

2. M. de Conzié demanda à La Tour-du-Pin d'aller voir Talleyrand. « Vous pouvez, dit-il, lui porter une parole de moi, une proposition. — Et quelle parole, quelle proposition ? — La voici : Il faut qu'il nous serve, qu'il engage Bonaparte à traiter avec les princes ; nous le ferons connétable. — Mais, pour M. de Talleyrand, que ferez-vous ? — Certainement je le servirai de tout mon cœur ; il me connaît, il sait que je suis incapable de lui manquer de parole. M. de La Tour-du-Pin peut lui dire que si nous rentrons en France, véritablement il ne peut pas y rester, mais je lui garantis un sauf-conduit en tel pays étranger qui lui conviendra le mieux. » Comme une telle perspective devait sourire à Talleyrand ! *Mémoires de Malouet*, 1868, 2 vol. in-8°, II, 225-232. — Montlosier raconte une conversation à Londres avec l'évêque d'Arras. « Faites-moi le plaisir, lui dit Conzié, de mettre par écrit tout ce que vous venez de me dire, afin que je le présente à M. le comte d'Artois. Je pense aussi que vous voudrez bien en insérer quelque chose dans le *Courrier de Londres*. »

cours, la Pologne et la Turquie. N'est-ce pas suivre les traces de « Monsieur le prince le Héros », qui avait travaillé de tout son génie à la prééminence espagnole ? Une note du 18 février 1800, rédigée par Conzié, donne le plan d'une nouvelle coalition formidable¹, que Pitt dans une conférence avec lui se serait, dit-il, formellement engagé à faire triompher. Quand la partie paraît perdue, Conzié est accusé de marcher avec Georges Cadoudal et de tremper dans l'attentat de la machine infernale. La complicité n'est pas prouvée, mais les archives ont gardé plusieurs traces de correspondance entre ce fameux conspirateur et l'évêque d'Arras². C'est devant Georges Cadoudal que Conzié, qui avait le mot salé, traita un jour M. de la Trémoille de *polisson*. Celui-ci s'en explique dans une lettre toute frémissante d'indignation avec le favori du roi, le comte d'Avaray³.

1. Archives aff. étr., *Ibid.*, vol. 627, p. 150-151.

2. Georges Cadoudal écrit, par exemple, le 13 septembre 1799 à l'évêque d'Arras : « Nous allons nous réunir pour prendre parti. Nous ne pouvons nous décider qu'à la guerre. Déjà on la fait dans plusieurs parties, et nous ne pouvons pas les laisser succomber. J'espère que les affaires iront bien. Si les Anglais nous donnent des fusils, des canons, et débarquent, nous réussirons infailliblement. » Arch. aff. étr., *loc. cit.*, vol. 627, p. 51.

3. La Trémoille, après avoir dit que « la crainte d'affliger sans nécessité le cœur du roi impose souvent silence et fait dévorer bien des chagrins à ceux de ses fidèles serviteurs qui connaissent sa bonté et sentent sa position », croit devoir faire connaître le propos tenu contre lui, ainsi que contre M. de Frotté, traité « d'imposteur et de gredin ». Conzié nie avoir donné ces qualifications, sachant que deux négations valent une affirmation. Cadoudal doit être « un antinoble » pour que Conzié ait cru devoir lui plaire par un tel langage. L'évêque d'Arras, ajoute La Trémoille, « professait autrefois une vénération extrême pour ma mère. Vous n'imaginerez pas, j'espère, qu'en ce qui m'est personnel, la petite colère de l'évêque d'Arras ait pu me faire d'autre effet que de me faire rire, ni que j'ai pu m'affecter davantage d'être appelé polisson par un tel homme que de me voir appeler brigand par le Directoire. Mais quand il s'agit des intérêts du roi, il n'est plus possible de rire. J'en pleure, au contraire, de douleur et d'indignation. Jugez, mon cher comte, avec la part que cet homme avait dans la confiance de Monsieur, combien de suggestions fâcheuses, combien d'insinuations perfides sur les démarches les plus droites, sur les serviteurs les plus dévoués et les plus utiles du roi, ont dû précéder un langage aussi impudemment grossier, aussi bêtement impolitique. On nous dit sans cesse qu'il faut nous réunir, nous serrer, et pour cela on essaie de nous dégrader dans l'esprit de ceux-là même avec qui il importe principalement que nous soyons unis. » Lettre de la Trémoille à d'Avaray. Londres, 2 mai 1793, Archives aff. étr., *loc. cit.*, vol. 594, pp. 229, 230.

Faut-il accepter sans restriction le jugement du duc de Lévis sur Conzié ? « Il ne fit, dit-il, que du mal à son parti. » D'après un autre émigré, l'évêque d'Arras avait le « ton tranchant et le caractère irrésolu ». Convenons que ce prélat ne pouvait point jouer un si grand rôle dans l'émigration ni entrer si avant dans la confiance des princes, sans avoir une réelle valeur. Il gâta malheureusement ses qualités par une humeur brouillonne, un esprit d'intrigue, une agitation politique outrée chez un laïque, à plus forte raison chez un évêque. Et dire que Conzié trouva encore le temps de s'occuper de son diocèse et de faire des mandements¹ !

V

Il y avait quelque intérêt à retracer le portrait de ce politicien ecclésiastique comme type d'une race qui allait à jamais disparaître, et qui était déjà alors une exception presque unique dans le clergé de France. Le seul homme que son ardeur militante, son activité inquiète, sa passion contre-révolutionnaire, rapprochent à cette époque de l'évêque d'Arras, c'est l'abbé Maury. Le cardinal de Bernis avait eu la douleur, durant les trois années qui précédèrent sa mort, d'assister à Rome au déclin de son prestige. Son étoile avait pâli devant un astre nouveau. Toute l'attention des émigrés et de la Ville éternelle se portait vers un homme auquel ses luttes immortelles de la Constituante valurent dans l'Église et dans la monar-

1. Cf., outre nos documents puisés aux archives des affaires étrangères, ALBERT SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, II, 141, 142, 247, 283. — MÉMOIRES DU MARQUIS DE BOUILLÉ, p. 181-183. — DERAMECOURT, *Le Clergé du diocèse d'Arras pendant la Révolution*, t. III, p. 404 ; IV, p. 226-228. — DUC DE LÉVIS, *Souvenirs et portraits*. — BARDOUX, *Montlosier et les constitutionnels pendant l'émigration*. — ANDRÉ LEBON, *L'Angleterre et l'émigration française*, p. 360. — CRÉTINEAU-JOLY : *L'Église romaine en face de la Révolution*, 1859, 2 vol. in-8.

chie un prestige et un crédit extraordinaires. Maury est à peine débarqué à Rome, en décembre 1791, qu'il attire à lui tous les regards et toutes les faveurs. Le cardinal Zelada lui offre son palais pour résidence. Le voilà prélat du Pape, archevêque de Nicée *in partibus*, nonce extraordinaire à Francfort pour le couronnement de l'empereur. Il reçoit d'un coup 60,000 écus romains, alors que les évêques français les plus nécessaires et du plus grand nom ont grand'peine à en obtenir du Pape quelques centaines. Il ne reste plus à Maury qu'à avoir le chapeau de cardinal, lequel lui est, en effet, accordé à la demande de Louis XVIII, transmise au Pape par Bernis. Quand on est ainsi porté par l'opinion, on n'a pas besoin de se gêner. Maury ne dissimule point son dédain pour Bernis, ce sénile radoteur, ce politique vieux jeu qui prêche la prudence, ce prophète de mauvais augure qui a l'audace de ne pas croire à la défaite prochaine des républicains, à la restitution d'Avignon, au triomphe des royalistes.

Après Conzié, M. d'Agoult, évêque de Pamiers, paraît un peu pâle dans son rôle d'ambitieux. Il s'occupait pourtant très activement des affaires d'État. Ses goûts, ses aptitudes, ses études, l'y portaient invinciblement. Il s'était déjà signalé dans l'ancien régime comme prélat administrateur. Son frère aîné, le marquis d'Agoult, avait partie liée avec Breteuil; son frère cadet, le vicomte d'Agoult, était le favori du comte d'Artois. Ainsi apparenté, ainsi poussé en avant par le démon de la politique, comment ne pas travailler au salut de son pays, de son roi, et aussi un peu pour sa propre ambition. M. d'Agoult, rentrant en France d'un voyage en Suisse, dans l'automne de 1790, apporta le plan d'évasion du roi et d'appel aux puissances, que lui avait remis Breteuil. Louis XVI voulait s'assurer des intentions de Bouillé; il lui écrivit, le 22 octobre 1790, une lettre que l'évêque de Pamiers se chargea de remettre. Bouillé fit part à M. d'Agoult de ses

impressions, et lui avoua que l'entreprise lui paraissait hasardeuse. L'évêque de Pamiers lui répondit que Léopold et les autres alliés du roi « exigeaient sa sortie de Paris avant de faire aucune disposition en sa faveur ». L'exécution des projets fut ajournée. Après avoir intrigué avec Bouillé, il intriguera plus tard avec Dumouriez. Les écrits du temps signalent de divers côtés, par exemple à Londres, l'agitation ¹ de ce prélat. Il est quelqu'un. Ceux qui, à Coblenz, lancent en avant des noms de ministres pour la prochaine restauration, l'inscrivent déjà comme garde des Sceaux ou chancelier. Ceux qui lui veulent du mal le réduisent aux Finances. Il resta ministre sans portefeuille.

Ce serait amoindrir la mémoire de M. de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, que de le rapprocher d'agités tels que d'Agoult, et plus encore tels que Conzié. On sait que sa sollicitude féconde pour les émigrés absorbait sa vie, pas au point cependant de le défendre complètement contre la politique. Montlosier, — et nos archives ² confirment son affirmation, — nous le représente à Londres, « au milieu de ses dépêches aux chouans, s'interrompant pour lire son bréviaire ». Il lui fallait bien aussi trouver le temps d'écouter les communications que son autorité morale, son dévouement absolu à la royauté, lui atti-

1. Citons quelques extraits de Fersen. Il s'agissait de faire une démarche auprès du roi d'Angleterre pour sauvegarder la vie de Louis XVI. On résolut de confier cette démarche à l'évêque de Pamiers qui avait la confiance de Breteuil. Fersen écrit, 21 août 1792 : « L'évêque de Pamiers arrive, content du duc de Durset. Pitt a bien parlé, plus intéressé aux affaires de France qu'il ne veut paraître. L'évêque prit sur lui de lui dire que c'est par ordre exprès du roi que le baron (de Breteuil) a fait la démarche. L'évêque a insisté pour une expression plus prononcée à la fin de la dépêche à lord Grower; il n'a pu l'obtenir. » — 8 août 1793 : « J'étais occupé à écrire le matin à la reine la note ci-jointe, lorsque l'évêque de Pamiers entra chez moi et me dit que l'armée de Dumouriez s'était révoltée contre lui... etc. » FERSEN, *op. cit.*, t. II, pp. 28, 29, 67.

2. Les archives (aff. étr., *ibid.*, vol. 623, pp. 323, 324) donnent un mémoire de M^r de la Marche « sur les moyens préparatoires en Bretagne » dans lequel il s'agit de faire « insurger la Bretagne », en 1794. Il y est question des dépôts de munitions, des points stratégiques, etc.

raient de la part des princes. Dans telle lettre, écrite de sa main, Monsieur, comte d'Artois, lui demande d'être l'intermédiaire de la correspondance secrète d'un des nombreux agents qu'il a la manie d'entretenir¹. M. de la Marche ne perd point l'occasion de parler politique avec les ministres du roi d'Angleterre². Dans ses missives à Louis XVIII, il lui arriva de faire des déclarations qui tranchent avec l'optimisme habituel. A ses yeux, « la contre-révolution ne peut se faire que par les mêmes moyens qui ont, dit-il, décidé la Révolution et qui la maintiennent ». Tel est d'ailleurs l'imprévu des événements qui depuis tant d'années déroutent toutes les prévisions, que bien habile serait le prophète assuré de prédire l'avenir. La Révolution paraît à M. de la Marche assez forte pour déjouer tous les calculs. « Un pouvoir, dit-il, qu'on a laissé s'accroître au point où est parvenu celui qui domine en France, un pouvoir dont les ressources sont en raison de sa force, auquel tous les moyens conviennent, qui ne connaît ni bonne foi ni droit des gens, qui, pour faire le moindre pas vers son but, prodigue également l'or et le sang, auquel l'audace et la témérité tiennent lieu de prudence,

1. « M. Wells, qui vous remettra cette lettre, mon cher évêque, vous instruira lui-même de l'importante mission dont il vient d'être chargé auprès du gouvernement britannique. Ce M. Wells, dont le véritable nom est Mézières, est employé depuis longtemps et avec beaucoup d'utilité par les agents du roi dans l'intérieur. Il a du zèle, du courage, de l'intelligence. Il va retourner tout de suite à Paris; et comme il m'est très important de connaître ce qui s'y passe, j'ai accepté l'offre qu'il m'a faite de me rendre un compte détaillé de tout ce qu'il sera dans le cas de découvrir. Mais cette mesure exigeant beaucoup de secret, j'ai pensé que, dans la circonstance actuelle, je ne pourrais mieux faire que de vous l'adresser et de m'en rapporter entièrement à vous sur les moyens que vous adopterez avec lui pour l'établissement et la suite de cette correspondance. Lorsque vous aurez vu M. Wells, et que vous serez convenu de vos faits avec lui, vous m'instruirez des résultats que vous aurez adoptés. Vous déciderez si la correspondance doit vous être adressée directement, ou si vous préférerez de prendre un intermédiaire. » Lettre du comte d'Artois à l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, datée d'Edimbourg, 14 octobre 1798. Archives aff. étr., *loc. cit.*, vol. 594, p. 458.

2. « J'irai chez le marquis de Buckingham, et je tâcherai qu'il ne soit pas inutile que je confère sur divers objets avec le frère du ministre des Affaires étrangères. » Lettre au roi des 3 et 29 janvier 1798. Archives aff. étr., *loc. cit.*, vol. 594, pièce 26.

un tel pouvoir ne laisse que des conjectures très incertaines à la sagacité des plus habiles politiques. Il paraît incalculable et sa marche imprévue peut déranger les calculs et la marche de toutes les autres puissances. »

On voit que ces prélats, dans leur correspondance avec le roi, succombaient facilement à la tentation de lui parler de ses affaires et de la Révolution. Le seul fait de lui écrire était d'ailleurs un acte politique. Louis XVIII savait qu'il pouvait compter sur eux, et il ne craignait point à l'occasion de faire appel à leur dévouement pour des démarches périlleuses, comme il le fit, en 1797, pour M. de Pressigny, évêque de Saint-Malo¹.

Non seulement le roi, mais tous ceux qui semblent jouir de sa confiance sont assurés de trouver de l'empressement chez les évêques. Il est si doux de recevoir même par réfraction les rayons qui viennent d'en haut ! On sait, par exemple, avec quel esprit d'entreprise, quelle activité nerveuse, et aussi quelle absence de scrupules, le comte d'Antraigues dirigea pendant trois ans la correspondance secrète de l'émigration. Ce personnage si compromis, cette « fleur des drôles », comme l'appelle quelque part d'Avary, rencontra des courtisans même dans l'épiscopat. M. de Mercy lui écrit une lettre affectueuse, lui recommande son neveu et termine sa lettre par ces paroles qui ont une grâce, une saveur d'ancien régime : « Nos cœurs vous sont connus. Ils ne pourraient changer que pour vous aimer davantage². »

1. La Fare écrivait de Vienne au roi, le 12 juillet 1797 : « M. l'évêque de Saint-Malo, à qui j'ai communiqué la dernière détermination de Votre Majesté à son égard, craint qu'elle n'ait vu dans ses observations quelque motif de crainte. Dans cette appréhension, il me mande qu'il ne craint point les dangers de la mission proposée, qu'il en voit même fort peu; qu'il a cru de son devoir de faire connaître franchement son caractère, qu'aucune considération de périls ni de fatigues ne l'arrêtera, lorsque Sa Majesté jugera qu'il peut être utile. » Arch. aff. étr., *ibid.*, vol. 610.

2. Dans une lettre du 3 décembre 1793, M. de Mercy, évêque de Luçon, donne à d'Antraigues diverses nouvelles politiques et lui recommande son neveu. « Soyez bien assuré, lui dit-il, que partout mon neveu suivra vos ordres, comme nous sommes sûrs que dans tous les temps vous vou-

Parmi tous ces prélats si nettement acquis à la contre-révolution, y en eut-il qui passèrent eux-mêmes à une action militante? Sous la Constituante, les agissements du cardinal de Rohan, retiré à Ettenheim, au-delà du Rhin, furent plusieurs fois dénoncés à la tribune, en particulier par le prince de Broglie dans la séance du 4 avril 1791. On accusa le prince-évêque de Strasbourg d'avoir recruté, sous le nom de *légion noire*, un corps militaire qui, commandé par Mirabeau le jeune, était destiné à combattre la Révolution. On sait que Condé se rabattit sur Ettenheim avec une armée d'émigrés. Rohan, obsédé de leurs exigences, s'enfuit au couvent de Saint-Blaise dans une gorge retirée de la forêt Noire. La brouille ne dut pas être bien grande, car le comte de Mérode rencontra plus tard auprès de Condé le héros de l'affaire du collier. Ettenheim abrita l'amour de deux jeunes gens destinés, semble-t-il, à tous les bonheurs de la vie, Charlotte de Rohan et le duc d'Enghien. Le cardinal avait marié sous le manteau sa nièce avec un Bourbon. On sait que c'est à Ettenheim que Bonaparte fit enlever le prince pour le faire fusiller dans les fossés de Vincennes.

drez bien le traiter comme votre enfant, puisqu'il est celui de votre ami. Les nouvelles politiques nous paraissent bonnes. Elles sont excellentes surtout si l'armée de la Vendée, qui, selon toutes les apparences, va enfin donner la main aux Anglais, poursuit ses avantages. Recevez l'assurance de l'invincible attachement de toute ma famille. Nos cœurs vous sont connus. Ils ne pourraient changer que pour vous aimer davantage. » Arch. aff. étr., vol. 640, pp. 43, 44. — M. de Mercy écrit de Chiasso le 1^{er} juin 1793 : « M. d'Antraigues est notre voisin et le correspondant intime de presque toutes les puissances et de nos princes. » Lettre inédite. — Dans la correspondance entre d'Antraigues et M. de La Fare, citons cette lettre écrite par d'Antraigues le 21 août 1798 : « Je ne voudrais pas, Monseigneur, que vous puissiez m'accuser de manquer aux engagements que j'ai contractés envers vous au sujet des insinuations dont j'ai dû défendre mon honneur, d'abord auprès du roi mon maître, et auprès du public si j'y étais forcé. » Dans une lettre du 7 octobre 1796 au duc de La Vauguyon, d'Antraigues proposait « une guerre de religion à faire déclarer par le pape ». Arch. aff. étr., *ibid.*, vol. 634, p. 112-117, 167 et suiv. — Les papiers de d'Antraigues forment plusieurs volumes aux Archives des Affaires étrangères. On y voit les détails de la terrible brouille avec son secrétaire, l'abbé Dufour.

VI

Le seul prélat qui ait paru et qui se soit fait tuer dans l'armée royaliste est M. de Hercé, évêque de Dol. Celui-là n'obéissait point à des considérations humaines. Et même à un Conzié, à un Maury, à ces ambitieux qui s'en vont s'agitant, bourdonnant, prophétisant, remplissant Rome et tous les chemins de l'émigration de leur encombrante personnalité, on pourrait opposer cet homme qui voulut servir la cause monarchique moins en politicien qu'en chouan. Nous connaissons déjà l'évêque, son amour de la résidence, sa piété, sa vie angélique. Il y avait de plus en lui un citoyen défiant des nouveautés, partisan résolu de la tradition pour la monarchie comme pour l'Église. Membre de l'assemblée des notables, il fit de telles remontrances à Louis XVI sur les projets présentés à la discussion que le roi lui demanda de quel droit il lui adressait ces observations. « Du droit que me donne ma crosse », aurait répondu l'évêque. M. de Hercé se montra un des plus ardents adversaires de la constitution civile du clergé, et ne se laissa arracher de son siège et de son pays qu'au dernier moment, à la fin d'août 1792, quand la situation n'était plus tenable. Réfugié en Angleterre, l'évêque de Dol, l'œil fixé sur la patrie, suit avec une émotion poignante les terribles événements de France, et frémit d'impatience, comme évêque et comme gentilhomme, de ne pouvoir s'associer aux luttes et aux dangers des Vendéens et des Bretons. N'y tenant plus, le 1^{er} janvier 1795, il adresse de Londres aux « ecclésiastiques non assermentés attachés aux fonctions du saint ministère près l'armée catholique et royale de Bretagne », une lettre pastorale qui a je ne sais quelle allure guerrière. Il félicite ces prêtres d'avoir tout sacrifié pour défendre la cause de la religion et de la monarchie contre tant d'attentats et de